

Le lancement de la Semaine de prudence au soleil s'accompagne d'un message important à propos des lits de bronzage

Ottawa, le 9 juin 2016 – L'Association canadienne de dermatologie (ACD) lance aujourd'hui la Semaine de prudence au soleil, qui se déroule du 6 au 12 juin. Son message aux étudiants qui se préparent pour le bal des finissants ? Oubliez le lit de bronzage et allez plutôt au spa.

Ce message est livré sous forme de bande dessinée de 30 secondes dans laquelle deux jeunes filles qui se préparent pour le bal des finissants se demandent si elles font bien d'aller au salon de bronzage avec des amis.

« N'est-ce pas comme aller au magasin du cancer et demander un double mélanome? », dit l'une d'elle dans la vidéo.

La vidéo sera diffusée au moment où les adolescents se préparent à aller au bal des finissants, et elle est particulièrement pertinente, car l'utilisation des lits de bronzage avant l'âge de 35 ans augmente le risque de mélanome de 35 %.

« Malheureusement, en cette ère de la technologie, le soleil n'est pas le seul moyen de développer un cancer de la peau », déclare la D^{re} Jennifer Beecker, porte-parole nationale du Programme de prudence au soleil de l'ACD. « Nous avons effectivement inventé des machines qui exposent les gens au même genre de danger que le soleil et qui, malheureusement, sont très populaires auprès des adolescents qui vont à leur bal des finissants. »

La vidéo est consultable sur le site Web de l'ACD. L'Association encourage les personnes et organismes qui sont préoccupés par la hausse des cas de cancer de la peau chez les Canadiens à aider à diffuser le message par l'intermédiaire des médias sociaux, de la rediffusion et du bouche-à-oreille.

La Semaine de prudence au soleil a lieu chaque printemps. Elle vise à inciter la population à profiter du soleil de façon responsable. Le cancer de la peau est la forme la plus courante de cancer dans le monde. On estime qu'en 2015, 85 100 nouveaux cas de cancer de la peau auront été diagnostiqués au Canada seulement, y compris 6 800 cas de mélanome, la forme la plus grave de cancer de la peau. On estime que 1 150 Canadiens seront morts d'un mélanome en 2015.

Le nombre de nouveaux cas de cancer de la peau ne cesse d'augmenter; pourtant on peut prévenir ce type de cancer en prenant des précautions toutes simples :

Protégez votre peau

- Lorsque l'indice UV est de 3 ou plus, protégez votre peau le plus possible. En général, l'indice UV au Canada est de 3 ou plus entre 11 h et 15 h, du mois d'avril au mois de septembre, et ce même si le ciel est nuageux.
 - Restez à l'ombre. Au besoin, munissez-vous d'un parasol ou d'un parapluie qui puisse vous faire de l'ombre.
 - Portez un chapeau à large rebord et des vêtements qui couvrent la plus grande surface de peau possible, en fonction des activités et de la météo.
 - Utilisez un écran solaire à facteur de protection solaire (FPS) d'au moins 30 et dont l'étiquette comporte les mentions « à large spectre » et « résiste à l'eau ». Appliquez-le

généreusement sur la peau non recouverte par les vêtements et renouvelez l'application au besoin.

- Évitez les lits de bronzage et autres appareils de bronzage artificiel ne vous exposez pas délibérément au soleil pour bronzer. Évitez les coups de soleil.

Protégez vos yeux

- Portez des lunettes de soleil ou des lunettes de prescription dont les lentilles protègent des rayons UV.
- Portez un chapeau à large rebord pour protéger vos yeux encore mieux.

La Semaine de prudence au soleil

L'Association canadienne de dermatologie organise au début de l'été une campagne nationale, la Semaine de prudence au soleil, depuis 1989. La campagne vise à éduquer les Canadiens au sujet des dangers de l'excès de soleil et à aider à enrayer l'incidence croissante du cancer de la peau au Canada. La Semaine de prudence au soleil de cette année s'étend du lundi 6 au dimanche 12 juin; de nombreux événements et activités sont organisés un peu partout au pays, notamment des séances gratuites de dépistage du cancer de la peau, des événements communautaires et des visites scolaires de dermatologues.

Au sujet de l'ACD

L'Association canadienne de dermatologie, fondée en 1925, représente les dermatologues du Canada. L'Association offre un accès facile à la source la plus importante et la plus fiable de savoir médical en dermatologie. L'ACD a pour mission de faire avancer la science et l'art de la médecine et de la chirurgie dans le domaine des soins de la peau, des cheveux et des ongles, d'offrir du perfectionnement professionnel continu à ses membres, d'appuyer et d'améliorer les soins aux patients, de sensibiliser le public à la protection solaire et aux autres aspects de la santé de la peau et de promouvoir la santé de la peau, des cheveux et des ongles, la vie durant. Ce faisant, l'ACD informe et habilite aussi bien les professionnels de la médecine que le public canadien. Pour en savoir plus au sujet du travail de l'ACD, consulter <http://www.dermatology.ca/fr> ou participez à la conversation sur <http://www.Twitter.com/CdnDermatology> ou sur www.Facebook.com/CdnDermatology.

Pour un complément d'information :

Nimmi Sidhu, Coordonnatrice, Communications
Association canadienne de dermatologie
Tél. (bureau) : 613-738-1748, poste 228
nsidhu@dermatology.ca